

UNICARD - Carte d'étudiant/e

www.unicard.unibe.ch

En annexe, vous recevrez votre carte d'étudiant personnelle de l'Université de Berne, la soi-disant UNICARD. La carte peut également être utilisée comme moyen de paiement et comme carte de bibliothèque.

Apparence et caractéristiques de l'UNICARD



Recto

La partie supérieure de la carte est imprimée **de façon permanente**:
photo, nom, prénom, date de naissance

La **bande de validation** en bas est réinscriptible:

Elle contient les données d'immatriculation actuelles (voir détails ci-dessous)

Avant la validation initiale, la bande de votre UNICARD est vide.



Verso

En haut se trouve une zone blanche pour votre signature.

Votre numéro d'étudiant (également comme code-barres) est inscrit en bas à droite afin que vous puissiez justifier votre identité dans les bibliothèques universitaires. Les quatre bandes noires au-dessous du logo officiel des universités suisses "swissuniversities" sont une caractéristique optique qui empêche une insertion incorrecte de l'UNICARD dans les bornes de validation.

Afin de pouvoir utiliser l'UNICARD, vous devez faire imprimer les données du semestre à l'une des bornes de validation.

Les données contiennent les informations suivantes:

- la catégorie
- l'affiliation à l'association des étudiants
- le numéro matricule
- la faculté
- le semestre actuel
- la durée de validité
- la lettre "S" pour étudiant(e)s seront imprimées
- Au cas d'un statut de mise en congé, il sera en plus marqué «beurlaubt» sur la zone.
- Si vous étudiez à l'Université de Berne et en plus y êtes employé/e, il sera également imprimé "Mitarbeiter(in)" sur la carte.

L'UNICARD est valable pendant toute la durée des études.

Une taxe de CHF 25.- est exigée pour une carte de remplacement, qui peut être payée en espèces au guichet d'information du Service d'admission, d'immatriculation et de renseignements; S'il vous plaît apportez le montant approprié.

Validation et Validité

Avant la première validation, la zone de validation de votre UNICARD est vierge. La validation de la carte peut être faite à l'une des nombreuses bornes de validation au plus tôt env. 6 jours ouvrables après le paiement des frais d'inscription, mais au plus tôt le 1^{er} août pour le semestre d'automne et le 1^{er} février pour le semestre de printemps.

Veillez valider l'UNICARD au moins une fois par semestre au début des cours. Si vous habitez à l'étranger, la première validation sera faite par le Service d'admission, d'immatriculation et de renseignements.

En complément à l'UNICARD, vous recevrez une **attestation d'immatriculation** avec 4 talons. La confirmation et l'UNICARD prouvent ensemble l'immatriculation pour le prochain semestre au cas où la validation actuelle n'aurait pas encore été effectuée.

Dès que vous aurez validé l'UNICARD avec les données actuelles, celle-ci pourra être chargée d'un montant de CHF 10.- à CHF 300.- aux socles de chargement.

Ensuite vous pourrez utiliser votre UNICARD à l'intérieur de l'Université de Berne et de la HEP Berne comme moyen de paiement dans les restaurants universitaires, les bibliothèques et aux appareils à fonctions multiples Uniprint.

Vous pouvez à tout moment vérifier le crédit disponible sur l'UNICARD auprès d'un chargeur ou d'une station de validation. En outre, les informations concernant les dix dernières transactions sont disponibles aux stations de validation.

Informations supplémentaires et sites de stationnement des ...

• Stations de validation	www.unicard.unibe.ch	→ FR → Validation et validité	→ Emplacement des terminaux UNICARD
• Moyens de paiement	www.unicard.unibe.ch	→ FR → Utilisation comme moyen de paiement	→ Charger un solde sur la carte → Emplacement des bornes de rechargement et caisses UNICARD
• Appareils Uniprint	www.uniprint.unibe.ch		

Après l'exmatriculation

L'UNICARD sera bloquée pour toute autre validation. Les crédits d'au moins CHF 25.- peuvent être remboursés jusqu'à 120 jours après l'*exmatriculation* (à la fin du semestre: 31 janvier ou 31 juillet) *uniquement* sur un compte bancaire ou postal suisse. Le formulaire de remboursement (www.unicard.unibe.ch/rueckerstattung) doit être soumis dûment rempli auprès du guichet d'information du Service d'admission, d'immatriculation et de renseignements www.zib.unibe.ch/kontakt. Après 240 jours, des crédits non demandés ou de moins de CHF 25.- expirent en faveur de la fondation de la caisse sociale de l'Université de Berne.

Si vous avez l'intention de reprendre vos études après un arrêt, veuillez garder votre UNICARD.

Les modalités des fonctions de paiement de l'UNICARD se trouvent dans les conditions d'utilisation UNICARD de l'Université de Berne.

Des informations sur des innovations et adaptations du système UNICARD sont publiées sur www.unicard.unibe.ch. Veuillez signaler des problèmes et vos suggestions à l'adresse unicard@id.unibe.ch.

L'UNICARD, votre carte de bibliothèque

Vous pouvez utiliser votre compte bibliothèque gratuit, veuillez vous inscrire sous le lien suivant :

<https://registration.slsp.ch> (swisscovery - Enregistrement (slsp.ch))

Vous avez besoin d'un compte edu-ID pour vous inscrire. Si vous n'avez pas encore de compte edu-ID, veuillez en créer un pendant le processus d'inscription.